



## Conférence de presse du comité contre l'initiative biodiversité du 13 juin 2024

### Daniel Fässler, conseiller aux États, président de ForêtSuisse

Mesdames, Messieurs,

L'initiative biodiversité frappe la forêt de plein fouet. En effet, un tiers du territoire suisse en est constitué. En raison des différences climatiques et géologiques, nos forêts sont déjà très diversifiées. Là, il n'est recouru ni aux fertilisants ni aux produits phytosanitaires. La gestion durable prescrite par la loi sur les forêts confie à ces dernières un rôle important dans la préservation de la biodiversité. Environ 60 % des animaux, plantes, champignons et bactéries présents en Suisse dépendent de la forêt.

Les propriétaires forestiers sont conscients de leur responsabilité et en font déjà beaucoup pour la biodiversité. Dans son rapport *Politique forestière 2020*, l'Office fédéral de l'environnement indique que la qualité écologique de nos forêts s'est améliorée au cours des dernières années et qu'elle a atteint un niveau très élevé en comparaison avec d'autres écosystèmes. La sylviculture proche de la nature en Suisse fait figure d'exemple dans le monde entier. Les organisations de protection de la nature sont aussi de cet avis. Par exemple, la régénération de la forêt se fait en grande partie naturellement. Le bois mort est laissé exprès à terre afin d'offrir de précieux habitats aux animaux. En outre, nos forêts servent de zones de loisirs, protègent des dangers naturels et sont utilisées pour la production de bois. L'initiative biodiversité ne soutiendrait pas ces prestations variées, mais les mettrait en péril.

Le texte de l'initiative biodiversité prévoit de ménager la nature également en dehors des objets protégés. La question de savoir ce que signifie cette disposition pour la forêt reste ouverte et crée donc des incertitudes. Les propriétaires forestiers peuvent s'attendre à des restrictions supplémentaires. En effet, les initiants cherchent clairement à augmenter l'objectif actuel de la politique forestière, à savoir déclasser 10 % des forêts en réserves forestières. Ils oublient cependant que, aujourd'hui déjà, environ 20 % des surfaces forestières sont des réserves, parce qu'elles ne sont plus exploitées, qu'elles sont mal desservies ou que leur exploitation n'est pas rentable. Or, une forêt entretenue et exploitée est essentielle pour la biodiversité.

La gestion forestière proche de la nature et les mesures d'encouragement existantes suffisent. L'initiative biodiversité rate sa cible et crée des incertitudes. Toutes les directives qu'elle impose menacent l'entretien des forêts en général et donc leur adaptation au changement climatique. Pour toutes ces raisons, ForêtSuisse s'oppose à l'initiative biodiversité. Il ne s'agit pas d'un refus de la biodiversité en forêt, bien au contraire. Cette biodiversité existe tout simplement déjà. Des restrictions supplémentaires pour les propriétaires forestiers sont non seulement inutiles, mais aussi nuisibles.